

même temps la digue et l'établissement de pisciculture et qui a perdu ses cinq enfants dans la catastrophe.

Claudon est âgé de 49 ans. C'est un homme d'apparence robuste, au teint rouge, qui porte une longue barbe brune et déjà il y a quelques poils blancs. Le désastre semble l'avoir complètement étourdi. Il ne se rappelle plus grand chose. Ce n'est que très laborieusement qu'il a tiré de lui les quelques renseignements qui suivent :

« Je venais, nous dit-il, de faire ma tournée habituelle sur la digue, où je n'avais rien constaté d'anormal. En bas, devant la maison du garde de la pisciculture, je donnais à deux ou trois ouvriers dont un seul, un maçon, a été tué, leurs mandats. Tout-à-coup, j'entendis un bruit terrifiant. En même temps, je vis l'eau qui arrivait. Je perdis complètement la tête.

Par hasard, ma femme qui venait de traire les vaches passait près de moi. Je la pris par le bras et je l'entraînai, mais une poutre m'atteignit au flanc gauche ; je lâchai ma femme, je la vis disparaître avec mon frère Lucien et avec les ouvriers ils étaient bouclés d'une façon terrible, tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos. Puis je ne sais plus rien. Je ne voyais plus rien. D'ailleurs, à chaque instant, je recevais des coups violents, à tel point que je suis couvert de tâches noires sur tout le corps. Je me rappelle seulement que quand tout fut fini, je me trouvais assis au bord d'un puits.

Mme Claudon a été entraînée beaucoup plus loin que son mari au-delà du canal d'Est, près d'une péniche qui a été arrachée du lit du canal et transportée contre une maison du côté de Chamouzey. Elle a été aussi, reçue d'innombrables conclusions. Après le passage du fleuve, elle s'est trouvée appuyée contre la péniche ; elle avait sous le bras un morceau de bois auquel elle s'était inconsciemment accrochée.

Lucien Claudon, qui était attaché à l'établissement de pisciculture en qualité de facteur, me raconte qu'il était dans sa chambre, s'habillant pour se rendre comme il faisait chaque jour, à Epinal, lorsqu'il entendit le bruit de la catastrophe. Il ne comprit rien tout d'abord. Une voiture descendait la pente. Il crut que le cheval s'emballait Longtemps halotté de côté et d'autre, heurté par toute sorte de débris, il sentit tout à coup une violente douleur au pied.

Il était renversé sur le sol, sous l'eau ; impossible de se relever, et comme il commençait à ne plus pouvoir respirer, il se disait : « Tout de même, c'est-y-pas ennuyeux d'être pris comme ça par le pied. » En étendant le bras, il rencontra une palissade de l'aide de laquelle il put hisser sa tête hors de l'eau. Il respira. Le terrible avalanche avait passé. Son pied, engagé dans les fils du télégraphe, l'avait empêché d'être entraîné plus loin, et en somme l'avait arraché à une mort certaine.

Le pauvre diable a mal à l'œil ; mais aucun médecin n'est encore, me dit-il, à Bouzey à assurer qu'il n'y avait pas quelque chose de sérieux. Les médecins fonctionnaires ont été recueillis par l'inspecteur de Chamouzey une brave demoiselle qui avait à son école les cinq jeunes enfants de Jean-Baptiste Claudon. Comme ils habitaient un peu loin, les petits déjeunèrent chaque jour avec elle ; elle les aimait beaucoup ; elle ne cesse de pleurer en songeant à eux.

LES OBSESQUES

Les obsèques des victimes de la catastrophe de Bouzey sont aujourd'hui terminées.

A NOMEXY

Le préfet est parti ce matin à la première heure d'Epinal pour Nomez, afin de procéder à la répartition des 10,000 fr. laissés hier par M. Leygues.

Nomez est le point terminus où l'eau de l'étang de Bouzey a fait des ravages. Dans aucun village de la vallée de l'Avère, la boue n'est aussi considérable qu'à Nomez ; dans les rues on enfonce jusqu'au jarret. Dans les maisons elle atteint soixante et soixante-quinze centimètres. Quarante et un ménages sont à Nomez sans air, sans un litge sec.

Les vêtements de ces malheureux, tout ce qu'ils possèdent maintenant, sont mouillés depuis samedi.

Le préfet des Vosges et le maire d'Epinal ont pris des dispositions pour que des lits, des vêtements et du linge fussent envoyés à Nomez aujourd'hui même.

L'arrivée du ministre des travaux publics

Epinal, 30 avril. — Le ministre des travaux publics est arrivé à une heure quarante. Répondant à M. Krantz, qui le remerciait de sa visite, le ministre a déclaré qu'il comprenait les responsabilités de l'Etat et que des réparations pécuniaires qui s'imposent seront accordées le plus tôt possible.

Il ajouta qu'il était décidé à rechercher les responsabilités des personnes et à exercer rigoureusement les mesures disciplinaires qui pourraient en être la conséquence.

Le ministre s'est rendu ensuite à Bouzey où il a visité les lieux de la catastrophe et particulièrement les débris de

la digue, qui sont au milieu d'un véritable lac.

Le ministre est monté en canot et se fit donner des explications par les ingénieurs. On semble admettre que la rupture de la digue ait été la conséquence d'un défaut de construction et d'un défaut de vigilance. Le ministre a engagé fortement le Procureur de la République à rechercher les culpabilités avec la plus grande rigueur.

Après avoir visité les ruines du village et l'endroit où les soldats font des fouilles pour retrouver les cadavres, le ministre s'est rendu à la Mairie, où le Préfet a remis 2000 fr. à chacune des municipalités du Sanchez et Chamouzey.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 30 avril. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

Les ministres absents

M. Duppuy-Dutemay et M. Trarieux n'assistaient pas au conseil. Le ministre des travaux publics est, on le sait, parti pour les Vosges où il va étudier sur place la catastrophe de Bouzey. Le ministre de la justice est dans la Charente.

Le Budget de 1896

Le conseil s'est longuement occupé du budget de 1896. M. Ribot a commencé à exposer les motifs qu'il compte proposer au Parlement, en vue de créer des ressources nouvelles pour compenser l'écart existant entre les dépenses et les recettes même après la réduction opérée sur tous les ministères. Cet écart atteint encore le chiffre d'une quarantaine de millions.

Le conflit Sino-Japonais

Le ministre des affaires étrangères a tenu ses collègues au courant des négociations qui se poursuivent entre les puissances en vue du règlement du conflit sino-japonais.

La manifestation du 1^{er} Mai

Le ministre de l'intérieur a fait savoir que d'après tous les renseignements qui lui parviennent la journée du 1^{er} mai s'annonce comme devant être très calme. Dans quelques rares centres ouvriers certaines industries chômeront, les ouvriers ayant résolu d'organiser des banquets et des fêtes. Mais ces cas sont peu nombreux et en général le travail se continuera demain comme les autres jours.

La catastrophe de Bouzey

M. Leygues, qui est rentré hier soir à onze heures et demie de Bouzey a rendu compte du voyage qu'il a pu faire pour venir en aide aux victimes de la catastrophe.

Les décorations d'Anvers et de Lyon

Le ministre du commerce a soumis au conseil les nominations dans la Légion d'honneur qu'il se proposait de faire à l'occasion des expositions de Lyon et d'Anvers. Ces nominations ont été envoyées aujourd'hui à l'examen du conseil de la Légion d'honneur.

Le ministre du commerce a ensuite entretenu le conseil d'un projet de convention tendant à améliorer les services maritimes postaux avec la Corse.

Départ de M. Ribot

M. Ribot a fait savoir qu'il comptait s'absenter, à partir de demain soir, pour trois ou quatre jours.

En conséquence, la prochaine réunion du conseil n'aura lieu qu'à la fin de la semaine.

L'expédition de Madagascar

Majunga, 30 avril. — Les transports « Liban », « Cachemir », « Canton », « Ville de Maranatha » sont arrivés à Majunga. L'état sanitaire est excellent.

MORT DE NUMA GILLY

Une dépêche de Nîmes annonce la mort de M. Numa Gilly, ancien député du Gard ancien maire de Nîmes, décédé ce matin, à l'âge de soixante ans.

Il était né à Sommières (Gard) en 1834. Ouvrier tannier, puis établi à son compte fabricant de foudres, M. Numa Gilly, élu conseiller municipal de Nîmes, devint maire de cette ville, puis en 1885, député radical socialiste. En 1888, au mois de septembre, rendant compte de son mandat, il porta, on se le rappelle peut-être, des accusations très graves contre les membres de la commission du budget et que les événements ont justifiés plus tard en grande partie.

Poursuivi à la requête de M. Andrieux, devant la cour d'assises de Nîmes, il affirma qu'il n'avait pas eu l'intention de diffamer personnellement M. Andrieux. Celui-ci retira sa plainte et le député du Gard fut acquitté.

Quelque temps après, il signa un pamphlet, *Mes Dossiers*, dont la publication lui valut de nombreux procès et dont il dut désavouer la paternité. Condamné pour diffamation à plusieurs mois de prison, faite de son pouvoir, il fut révoqué de ses fonctions de maire, mais réélu député.

Aux élections du 23 septembre 1890, il

NOTRE TOMBOLA

Pour célébrer l'agrandissement du format du Réveil du Nord et la création de l'Égalité de Roubaix-Tourcoing, notre administration a fait distribuer au public des suppléments comportant, avec le début de notre nouveau feuilleton le *Comte de Monte-Cristo*, des billets permettant aux porteurs de ces suppléments de participer au tirage d'une tombola gratuite.

Cette tombola sera tirée samedi à sept heures du soir et les numéros gagnants seront publiés dans le journal qui paraîtra dimanche matin 4 mai.

Le premier numéro sortant aura droit à une obligation à lots de la Ville de Bruxelles, d'une valeur de 108 francs, et participant à des tirages comportant des lots de CENT CINQUANTE MILLE FRANCS et de cent mille francs.

Les autres numéros sortants auront droit aux lots suivants :

1. Une somme de cinquante francs ;
2. Une somme de vingt-cinq francs ;
3. Un superbe tableau représentant le *Messager de Fourmies*, et exposé chez le citoyen Lepers, adjoint au Maire, à Roubaix ;
4. Une montre à remontoir ;
5. Une montre à remontoir ;
6. Une montre à remontoir ;
7. Un abonnement de trois mois au « Réveil » ou à l'« Egalité ».

Le tirage aura lieu dans nos bureaux de Lille, 28, rue de Fives, samedi à sept heures du soir. Toute personne porteur de s-plément pourra assister aux opérations, qui seront présidées par un élu du peuple.

Les numéros gagnants seront publiés dans le *Réveil* et dans l'« Egalité » qui paraîtront dimanche matin. Ils seront gratuitement communiqués dans nos bureaux ou par nos vendeurs à toute personne qui en fera la demande.

AVIS IMPORTANT.

Tous les lots non réclamés le mardi 8 mai à midi seront soumis à un nouveau tirage qui aura lieu le mercredi soir à sept heures. Le *Réveil* et l'« Egalité » de jeudi matin donneront les résultats de ce nouveau tirage, qui sera renouvelé, s'il y a lieu, jusqu'à ce que tous les lots soient réclamés. Les porteurs de nos suppléments sont donc invités à les conserver.

quand ce bâtiment, comme le *Pharaon*, a été construit, gréé, armé sur les chantiers de la vieille Phocée, et appartient à un armateur de la ville.

Cependant ce bâtiment s'avancait il avait heureusement franchi le détroit que quelque secousse volcanique a creusé entre l'île de Calasareigne et l'île de Naxos, il avait doublé Pomérogue, et il s'avancait sous ses trois huniers, son grand foc et sa brigantine, son grand mât et d'une allure si triste, que le curieux, avec cet instinct qui pressent un malheur, se demandait qu'un accident pouvait être mondialement. Néanmoins les experts arrivés à bord, néanmoins les experts en navigation reconnaissaient que si un accident était arrivé, ce ne pouvait être au bâtiment lui-même ; car il s'avancait dans toute les conditions d'un navire parfaitement gouverné ; son ancre était en mouillage, ses huniers de beaupré décrochés ; et près du pilote, qui s'appropriait à diriger le *Pharaon* par l'étroite entrée du port de Marseille, était un jeune homme au geste rapide et à l'œil actif, qui surveillait chaque mouvement du navire et répétait chaque ordre du pilote.

La vague inquiétude qui planait sur la foule avait particulièrement atteint un des spectateurs de l'esplanade de Saint-Jean, de sorte qu'il ne put attendre l'entrée du bâtiment dans le port ; il sauta dans une petite barque et ordonna de ramer au-devant du *Pharaon*, qu'il atteignit en face de l'anse de la Réserve.

se présenta comme socialiste révolutionnaire dans la Ire circonscription de Nîmes. Il obtint au premier tour 2,844 voix, contre 7,825 à M. de Bernis et 4,151 à M. Cazelles.

Dépêches de la Nuit

L'ABBÉ LEMIRE AU VATICAN

Rome, 30 avril. — Au cours de son entretien avec l'abbé Lemire, le Pape a répété qu'il n'avait jamais eu en vue, dans sa politique à l'égard de la France, que le bien et l'intérêt de ce pays, sans se laisser arrêter par les sacri, ces et les épreuves que cette politique occasionne au St-Siège. L'abbé Lemire est reparti ce soir pour la France.

LE 1^{er} MAI A PARIS

Paris, 30 avril. — La manifestation du Premier Mai va révéler à Paris différentes formes. Le Comité révolutionnaire Central se rendra dans l'après-midi, à un Congrès où sera discutée la question d'une ligne de la Révision par le peuple.

La commission exécutive du 1^{er} Mai, formée par l'agglomération parisienne du Parti ouvrier, la Fédération républicaine socialiste, la Ligue intransigeante, organisée pour deux heures, salle de l'Eden, rue de Bretagne, un Congrès auquel assisteront les députés du groupe socialiste, et où ceux-ci enregistreront les revendications présentées par les associations ouvrières.

Le soir, à la salle Pers, aura lieu un grand meeting avec les concours des députés et des Conseillers municipaux socialistes.

Hier, à paru à Paris, le journal les *Trois-Juifs*, avec des articles de Guesde, de Rochefort, de Lafargue, d'Eugène Roche, de Clovis Hugues, de Chauvière, etc.

LES DÉPUTÉS DU GROUPE SOCIALISTE

Les élus du Parti socialiste seront demain : Girodet et Charpentier, dans la Loire ; Sauvagnet et Monlluçon ; Carnaux et Arribes Boyer à Marseille ; Jules Guesde, à Roubaix ; Basly à Lens ; Defontaine, à Maubeuge, etc., etc.

LES GRÈVES

La greve du tissage Cattelain

A ROUBAIX

Comme nous l'avions annoncé, les grévistes du tissage Victor Cattelain, boulevard Gambetta, se sont réunis hier matin au local « La Paix », vers 7 heures.

Ils ont nommé une députation de six ouvriers qui sont allés trouver leur patron pour connaître sa réponse, relativement au tarif général qu'on lui avait porté la veille.

M. Cattelain a déclaré ne vouloir faire aucune concession.

Lorsque les délégués sont venus rapporter cette réponse aux grévistes, ceux-ci ont décidé de continuer la greve. Ils ont résolu de ne pas faire de réunion avant demain jeudi, à 7 heures du matin.

Chronique Locale & RÉGIONALE

ROUBAIX

LA RÉUNION DU THÉÂTRE DESCHAMPS

La réunion organisée hier soir au théâtre Deschamps par le Parti ouvrier et dans laquelle le Conseil municipal, par l'organe des citoyens Carrette maire et Lepers adjoint, et le citoyen Guesde, député ont rendu compte de leur mandat, a été un véritable triomphe pour l'idée socialiste.

Pourtant les patriotes et l'Union catholique de Roubaix s'étaient bien promis de la faire tourner à la confusion du Parti ouvrier. Dès hier matin, nous savions déjà que le possible et l'impossible seraient tentés pour troubler la réunion.

Nous en eûmes l'assurance dès notre arrivée. Jamais nous n'avions vu tant de policiers.

Le commissaire central, des commissaires de quartiers, les inspecteurs de police, des agents en uniforme et en civil, des gendarmes, enfin une véritable armée en face le théâtre Deschamps.

A 8 heures 1/2, la vaste salle du théâtre et les deux galeries sont comblées. Il y a près de deux mille personnes, quand le conseil municipal, presque au grand complet, apparaît à la tribune avec le citoyen Guesde.

Ils sont accueillis par des applaudissements frénétiques.

Avant que la séance ne fut ouverte, le citoyen Vaillant chante la chanson « *Travailleurs, debout!* » qui est acclamée par toute l'assistance.

Le citoyen Bogard prend place au bureau comme président ; les citoyens Renard et Vaillant lui sont adjoints comme assesseurs.

Après avoir recommandé le calme et invité ceux qui voudraient prendre la parole comme contradicteurs à se faire inscrire de suite à la tribune, le citoyen Bayard demande à l'assemblée de faire elle-même sa police et de remettre à la porte ceux qui, par parti-pris voudraient troubler la réunion.

Ces avis n'étaient pas inutiles, on le verra bientôt, car des individus étaient venus uniquement dans ce but. Ils étaient du reste commandés et ne faisaient qu'exécuter une besogne qu'on leur avait tracée.

Discours du citoyen Carrette

Le citoyen Carrette, maire, dit en commençant, que comme tous les ans, à la veille du 1^{er} mai, le Conseil municipal, a tenu à rendre compte de son mandat.

Il déclare qu'il laissera à son adjoint, le citoyen Lepers, le soin de parler de ce qui est le plus important, c'est-à-dire l'assistance publique.

Le citoyen Carrette détaille alors le budget au point de vue des recettes et des dépenses.

Il démontre que le budget est dans des conditions plus favorables qu'il ne l'a jamais été.

Vous reviendrons dans un prochain article, sur les chiffres cités par le citoyen Carrette et sur leur valeur.

Le citoyen Carrette termine en parlant de l'égoïsme patronal. Il cite le cas d'un patron de Roubaix, M. Louis Lefebvre, qui

après avoir édifié une fortune de plus de 30 millions par le travail des ouvriers, est mort sans avoir laissé la plus minime partie de cette fortune pour soulager les misères ouvrières.

Il a laissé toute sa fortune à son fils qui est est devenu de bétail en Amérique et qui, lui aussi, est plusieurs fois millionnaire.

Le citoyen Carrette se rassied pendant que toute la salle éclate en bravos.

Exécution des renégats

Le président demande alors si personne n'a d'objection à formuler sur le compte rendu du mandat.

C'est alors que des individus, qu'on avait au préalable bien stylés, entrent en scène.

Grégoire, Denis Vanderchelden sont placés près de la tribune, à la première galerie, ils commencent à gesticuler.

Grégoire demande que le maire réponde à la lettre parue au mois de juin dans le *Roubaisien*.

Le tumulte éclate de toutes parts.

Denis place aussi sa phrase :

« Je demande que Carrette réponde à cette lettre. »

Tout à la fois se lève et tendant le poing vers lui, lui crie : « Tais-toi, vendu ! »

On siffle, on crie, le tumulte est à son comble.

Le citoyen Carrette se lève, il hausse dédaigneusement les épaules et va répondre ; mais plusieurs adjoints et conseillers municipaux s'interposent et toute la salle lui crie : « Ne répondez pas à ces individus ! »

Dans un moment d'acclame, le citoyen Carrette essaie pourtant de parler : « Je n'ai que deux mots à dire, déclare-t-il. Cette réunion est faite pour nous permettre de rendre compte de notre mandat et nous ne sommes pas venus faire quelque chose de plus. Quant à Denis, nous trouverons à lui répondre une autre fois et nous... »

Les cris redoublent et les sifflets aussi. Denis, Grégoire et Vanderchelden quittent la salle sous les huées de l'assemblée recevant les crachats de tous ceux près de qui ils passent.

Sitôt dans la rue, ils sont entourés par les hommes qui les ont commandés. Ils racontent ce qu'ils ont fait pour troubler la réunion et sont chaudement félicités.

Discours du citoyen Lepers

Le président donne la parole au citoyen Lepers. Celui-ci déclare que Carrette et lui se sont partagés la besogne.

Je suis chargé par le Conseil municipal de vous expliquer ce qu'il a fait pour l'assistance publique, c'est-à-dire pour les malheureux.

Vous voyez, après les chiffres que je vous fournirai et qui sont de la plus scrupuleuse exactitude, que loin d'avoir diminué le budget des pauvres, comme le déclarent les journaux bourgeois, nous l'avons, au contraire, augmenté dans des proportions des plus élevées.

Tout notre programme n'est pas encore réalisé, poursuit l'orateur, mais nous avons fait plus, en trois ans, pour les travailleurs ; que les bourgeois n'en ont fait pendant tout le temps qu'ils ont eu le pouvoir entre leurs mains.

Cert s, nous ne pouvons soulager toutes les misères, car pour cela notre budget est insuffisant. Dix millions n'y suffiraient pas, mais nous pouvons dire que nous avons fait tout ce qu'il était possible de faire.

Le citoyen Lepers combat les arguments des adversaires du Parti ouvrier par les chiffres qu'il fournit. En 1892, dit-il, quand nous sommes arrivés à la mairie, nous avons voté une somme de 75,000 fr. pour le Bureau de Bienfaisance, à ajouter à la somme de 200,000 francs votée par le Conseil municipal qui nous avait cédé la place.

Cette somme était prise sur les ressources disponibles. Donc, en arrivant, nous nous sommes déjà aux pauvres.

En 1893, nous avons voté pour le Bureau de Bienfaisance, la somme de 225,000 francs, en 1894, 230,000 francs, en 1895, 240,000 francs.

Il y a donc augmentation et non diminution de ce qui prétendent le contraire sont des menteurs.

Pour les Hospices, les sommes que nous avons votées, Jugez citoyens :

En 1892, le Conseil réactionnaire votait pour les vieillards de l'Hospice 285,000 fr. En 1893, nous avons voté 330,000 francs, soit 115,000 francs de plus. En 1894 la somme s'est élevée à 400,000 francs et nous avons voté la somme de 484,000 francs. C'est-à-dire, une différence pour les trois dernières années de 526,000 fr. ; Plus d'un demi-million !

Voilà citoyens ce que nous avons fait. C'est à vous de juger notre conduite.

Les adversaires du Parti ouvrier ont déclaré à maintes reprises pendant que parlait le citoyen Lepers, éclatent à nouveau dans toute l'assistance. Ils prouvent surabondamment que le Conseil municipal socialiste n'a pas failli aux promesses qu'il avait faites et qu'il a conservé la confiance des électeurs.

INCIDENT COMIQUE

Après le discours du citoyen Lepers, l'individu ivre qui avait demandé la parole, escalade la tribune. Il parle quelques

instants pour dire des paroles inintelligibles.

La salle, qu'il fatigue, le conspu.

Le bonhomme gesticule et trébuche. Le citoyen Lepers parlemente avec lui pour le faire partir. Il le prend par le bras et va sortir avec lui, mais l'ivresse est maîtresse de l'orateur improvisé et il fait étaler au beau milieu de la scène.

C'est l'intermède comique de la soirée. Voilà ce que nous avons fait, continue le citoyen Lepers. A vous citoyens de réduire la logique de ces chiffres et de nous quel cas vous devez faire des calomnies des journaux bourgeois.

La salle toute entière applaudit. Une voix : « On ne croit plus les panamistes ! »

L'orateur, continuant, dit ce qui a été fait pour le *Service des incurables*. En 1892, le Conseil municipal, dit Julien Lagache, votait pour ces malheureux la somme de 20,000 fr. En 1894, nous avons voté 40,000 francs et pour 1895, nous avons inscrit au budget 60,000 francs.

Le budget des incurables a donc été triplé depuis 1892.

Pour les *Crèches*, le budget a aussi été élevé. De 12,080 francs, il est monté à 15,300 francs.

Nous avons coupé les vivres à des crèches qui étaient dirigées par des mères chrétiennes et où les sœurs et les pères étaient toujours, et nous avons établi à côté de celles-là, des crèches municipales dirigées par des civiles.

Pour les *Fournitures économiennes*, la somme allouée était de 5,000 francs. En 1894, nous avons voté 20,000 francs. En 1894, nous avons voté 20,000 francs et pour 1895, nous avons inscrit au budget 60,000 francs.

De plus le Bureau de bienfaisance a distribué pour 8,500 francs de bons gratuits.

A ce moment, un individu assis sur le bord de la scène, demande la parole. Il est complètement ivre.

Le président déclare qu'il ne lui donnera pas la parole qu'après le citoyen Lepers.

Celui-ci continue son discours en déclarant que le Conseil ouvrier a fait ce qu'il a pu pour les travailleurs.

Nous avons depuis quelque temps, créé quarante rues nouvelles, et cela dans des quartiers ouvriers.

De longs applaudissements éclatent.

Pour les *Cantines scolaires* nous avons aussi fait notre devoir. Les journaux adversaires nous ont mis au défi de les faire fonctionner, mais nous avons relevé ce défi. Et à l'heure qu'il est, les cantines scolaires fonctionnent dans les 12 écoles maternelles.

De plus, les plus pauvres enfants de dix écoles primaires ont aussi, depuis quelque temps, un repas réconfortant, composé de soupe, bière, pain, légumes et viande, entre la classe du matin et la soirée. Et nous pouvons assurer que l'année prochaine, les cantines scolaires, pour les enfants pauvres, fonctionneront aussi dans les écoles primaires de Roubaix.

Nous aurons ainsi répondu à nos adversaires.

Il y a encore une partie de notre programme que nous avons accomplie et qui a une très grande importance. C'est la *distribution de vêtements* que nous faisons chaque année aux enfants pauvres des écoles.

La première année, nous avons donné pour 14,000 francs de vêtements ; la seconde 20,000 et en 1894, 25,000. Pour l'année 1895 c'est une somme de 30,000 francs que nous avons votée pour la distribution des vêtements.

DISCOURS DE GUESDE

Le vif et le citoyen Jules Guesde, comme le citoyen Lepers, rend compte du mandat que vous m'avez confié. Au mois d'août de l'année dernière, je vous ai résumé les travaux que j'ai accomplis à la Chambre, pendant la première année de la législature ; je dois aujourd'hui reprendre la suite de mon compte-rendu.

La période Casimirienne

Deux grands faits caractérisent cette période : la disparition de M. Casimir Périer, le vote du budget de 1895.

Je diviserai donc mon discours en deux parties : partie politique, partie budgétaire.

D'abord la partie politique ; l'homme qui avait été porté à la Présidence du Conseil d'abord, à la Présidence de la République ensuite pour trahir le socialisme ; le tonneur qui avait organisé tous les partis politiques pour nous enlever le pouvoir ; l'attaque contre la classe ouvrière, cet homme s'est écroulé lamentablement.

Il nous avait livré un défi ; nous avons relevé le gant. Il se souvenait qu'à notre dernier Congrès national, au Congrès de Nantes, j'énonçais cette prophétie :

M. Casimir-Périer, vous serez Mac-Mahon ! Il a été quelques mois, il faudra vous soumettre ou vous démettre. Casimir Périer a préféré se démettre et il a bien fait. Il a bien fait parce que, dans ce pays le mouvement de protestation et d'indignation contre sa politique violemment réactionnaire était tellement unanime, que s'il n'en était parti parti de gré, il eût du partir de force. (Applaudissements.)

N° 1. — Feuilleton de l'Égalité

LE COMTE de Monte-Cristo

PAR Alexandre DUMAS

MARSEILLE. — L'ARRIVÉE.

Le 24 février 1815, la vigie de Notre-Dame de la garde signala le trois-mâts le *Pharaon*, venant de Smyrne, Trieste et Naples.

Comme d'habitude, un pilote côtier partit aussitôt du port, rassa le château d'I, et alla aborder le navire entre le cap de Morgion et l'île de Rion.

Aussitôt, comme d'habitude encore, la plate-forme du fort Saint-Jean s'était couverte de curieux ; car c'est toujours une grande affaire à Marseille

En voyant venir cethomme, le jeune marin quitta son poste à côté du pilote, et vint le chapeau à la main, s'appuyer à la muraille du bâtiment. C'était un jeune homme de dix-huit à vingt ans, grand, svelte, avec de beaux yeux noirs et des cheveux d'ébène ; il avait dans toute sa personne cet air de calme et de résolution particulier aux hommes habitués depuis leur enfance à lutter avec le danger.

— Ah ! c'est vous, Dantès ! cria l'homme à la barque qui est-il donc arrivé, et pourquoi cet air de tristesse répandu sur tout votre bord ?

— Un grand malheur, monsieur Morrel ! répondit le jeune homme, un grand malheur, pour moi surtout ; à la hauteur de Civita-Vecchia, nous avons perdu ce brave capitaine Leclère.

— Et le chargement ? demanda vivement l'armateur.

— Il est arrivé à bon port, monsieur Morrel, et je crois que vous serez content sous ce rapport ; mais ce pauvre capitaine Leclère...

— Que lui est-il donc arrivé ? demanda l'armateur d'un air visiblement soulagé ; que lui est-il donc arrivé, à ce brave capitaine ?

— Il est mort.

— Tombé à la mer ?

— Non, monsieur ; mort d'une fièvre cérébrale, au milieu d'horribles souffrances. Puis, se retournant vers ses hommes :

— Holà hé ! dit-il, chacun à son poste pour le mouillage !

L'équipage obéit. Au même instant, les huit ou dix matelots qui le composaient s'élançèrent les uns sur les écouttes, les autres sur les bras, les autres aux drisses, les autres aux halèbes des focs, enfin les autres aux cargues des voiles.

Le jeune marin jeta un coup d'œil nonchalant sur ce commencement de manœuvre, et voyant que ses ordres allaient s'exécuter, il revint à son interlocuteur.

— Et comment ce malheur est-il donc arrivé ? continua l'armateur, reprenant la conversation où le jeune marin l'avait quittée.

— Mon Dieu, Monsieur, de la façon la plus imprévue : après une longue conversation avec le commandant du port, le capitaine Leclère quitta Naples fort agité ; au bout de vingt-quatre heures, la fièvre le prit ; trois jours après il était mort...

Nous lui avons fait les funérailles ordinaires, et il repose, décemment enveloppé dans un hamac, avec un bouquet de trente-six ans pied et un à la tête, à la hauteur de l'île de l'Églio. Nous rapportons à sa veuve sa croix d'honneur et son épée. C'était bien la peine, continua le jeune homme avec un sourire mélancolique, de faire dix ans la guerre aux Anglais pour en arriver à mourir, comme tout le monde, dans son lit.

— Dames que voulez-vous, monsieur Edmond, reprit l'armateur qui paraissait se consoler de plus en plus, nous sommes tous mortels, et il faut bien

que les anciens fassent place aux nouveaux, sans cela il n'y aurait pas d'avancement ; et du moment que vous m'assurez que la cargaison...

— Est en bon état, monsieur Morrel je vous en réponds. Voici un voyage que je vous donne le conseil de ne point escompter pour 25,000 francs de bénéfice.

Puis, comme on venait de dépasser la tour ronde :

— Range à carguer les voiles de l'arrière, le foc et la brigantine ! cria le jeune marin ; faites penaud !

L'ordre s'exécuta avec presque autant de promptitude que sur un bâtiment de guerre.

— Amène et cargue partout !

Au dernier commandement, toutes les voiles s'abaissèrent, et le navire s'avancait d'une façon presque insensible, ne marchant plus que par l'impulsion donnée.

— Et maintenant, si vous voulez monter, monsieur Morrel, dit Dantès voyant l'impatience de l'armateur, voici votre comptable, M. Danglars, qui sort de sa cabine, et qui vous donnera tous les renseignements que vous pouvez désirer. Quant à moi, il faut que je veuille au mouillage et que je mette le navire en deuil.

L'armateur ne se fit pas dire deux fois. Il saisit un câble que lui jeta Dantès, et, avec une doxité qui eût fait honneur à un homme de mer, il franchit les échelons cloués sur le flanc rebondi du bâtiment, tandis que celui-ci, retournant à son poste de se-

cond, cédait la conversation à celui qu'il avait annoncé sous le nom de Danglars, et qui, sortant de sa cabine s'avancait effectivement au devant de l'armateur.

Le nouveau venu était un homme de vingt-cinq à vingt-six ans, d'une figure assez sombre, obéissant envers ses supérieurs, insolent envers ses subordonnés ; aussi, outre son titre d'agent comptable, qui est toujours un motif de répulsion pour les matelots, était-il généralement aussi mal vu de l'équipage qu'Edmond Dantès au contraire en était aimé.

— Eh bien ! monsieur Morrel, dit Danglars, vous savez le malheur, n'est-ce pas ?

— Oui, oui. Pauvre capitaine Leclère ! c'était un brave et bonné homme !

— Et un excellent marin, surtout, vieillit entre le ciel et l'eau, comme il convient à un homme chargé des intérêts d'une maison aussi importante que la maison Morrel et fils, répondit Danglars.

— Mais, dit l'armateur suivant des yeux Dantès qui cherchait son mouillage, mais il me semble qu'il n'y a pas besoin d'être si vieux marin que vous le dites, Danglars, pour connaître son métier, et voici notre ami Edmond qui fait le sien, ce me semble, en homme qui n'a besoin de demander des conseils à personne.

— Oui, dit Danglars en jetant sur Dantès un regard oblique où brillait un éclair de haine, oui, c'est jeune et cela